

DEMANDE D'AUTORISATION DE VENTE DOMONT BROCANTE DE PRINTEMPS le 05 juin 2022

Installation de 05h30 à 08h - Démontage à partir de 18h

Aucune inscription par courrier après le 28 Mai 2022

JE SOUSSIGNE

NOM et PRENOM

ADRESSE

CODE POSTAL VILLE

TELEPHONE

Carte d'identité du demandeur N°

Délivrée par Le

De 2 m à 4 m = 1 véhicule De 5 m à 10 m = 2 véhicules

CHAUFFEUR 1

NOM DATE DE NAISSANCE

IMMATRICULATION

CHAUFFEUR 2

NOM DATE DE NAISSANCE

IMMATRICULATION

adresse de la brocante

PLACE DE LA REPUBLIQUE 95330 DOMONT

PRIX DU MÈTRE LINÉAIRE POUR 6 Euros

(MINIMUM 2 M - MAXIMUM 10 M)

Règlement **CHÈQUE**

Règlement **ESPÈCES**

Métrage..... mètres x 6 euros = euros

TOTAL RESEVATION = euros

NE RIEN INSCRIRE DANS LES CADRES CI-DESSOUS

SECTEUR

Du N°

Au N°

MÉTRAGE

Sollicite l'autorisation de Monsieur le Président du Comité des Fêtes de Domont, de participer en qualité d'exposant au vide grenier de la Foire d'Automne organisé par l'association et d'utiliser pour ces journées le domaine public dans le périmètre prévu à cet effet.

M'engage à prendre connaissance de l'arrêté municipal et du règlement du vide grenier de la Foire d'Automne, déchargeant par la même les organisateurs de toute responsabilité pénale, civile et administrative.

AUCUN DEBIT DE BOISSON NE SERA TOLERE POUR LES EXPOSANTS

Je m'engage à ne pas enfreindre les interdictions et à ne pas céder cette autorisation qui m'est consentie à "TITRE PERSONNEL ET INDIVIDUEL " exigée par la Gendarmerie Nationale.

Autorisation écrite obligatoire pour les mineurs.

AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA POSSIBLE APRÈS RÉSERVATION

Lu et approuvé Signature

RESTAURATION RÉSERVÉE UNIQUEMENT AU COMITÉ DES FÊTES

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Comité des Fêtes de Domont

11 rue de la Mairie - Tél. 01.39.35.84.27

cfdomont@gmail.com ou comitedesfetesdedomont.e-monsite.com

RÉSERVATIONS Salle Victor Basch

Périodes de permanences

Mercredi 11/18 et 25 Mai de 14h à 18h30

Horaires

Samedi 21 et 28 Mai de 9h à 12h

RÉSERVATIONS PAR CORRESPONDANCE AVANT LE 28 MAI 2022

Envoyer à l'adresse ci-dessus :

- *une enveloppe timbrée à votre adresse pour recevoir votre autorisation*

- *demande d'autorisation dûment remplie accompagnée des photocopies des documents*

- *règlement total par chèque à l'ordre du Comité des Fêtes*

AUCUNE RÉSERVATION PAR TÉLÉPHONE

CLOTÛRE DES INSCRIPTIONS LE 28 MAI 2022

PAS DE REMBOURSEMENT EN CAS DE DÉSISTEMENT

OU MAUVAIS TEMPS

Le vide grenier est réservé aux particuliers.

Tout contrevenant sera expulsé et non remboursé.

Le Comité des Fêtes décline toute responsabilité en cas de perte, de vol,

d'oubli ou de détérioration de matériel.

IMPORTANT

A LIRE ATTENTIVEMENT

En raison du Plan **VIGIPIRATE**, toute demande d'autorisation de vente pour la brocante de Printemps devra être **OBLIGATOIREMENT** accompagnée de la photocopie **recto-verso** de la pièce d'identité du demandeur.

l'immatriculation des véhicules doivent être inscrits sur le formulaire de demande et vous devez joindre obligatoirement une photocopie des pièces d'identité des chauffeurs.

L'entrée de véhicules sur le site de la brocante est réglementée.

De 2 à 4 mètres de réservation = 1 véhicule autorisé

De 5 à 10 mètres de réservation = 2 véhicules autorisés

TOUTE DEMANDE INCOMPLETE SERA REFUSÉE

Pas de photocopie sur place